ANX205 · ANNEXES DÉDIÉES

La septième plaie dans la progression des dix jugements d’Égypte

Le récit des plaies s’étend principalement d’Exode 7.14 à Exode 12.30. Il présente une confrontation progressive entre l’Éternel et Pharaon. Cette confrontation possède un objectif…

LECTURE
28 min

RÉFÉRENCES
31

LIVRES CITÉS
2

PUBLIÉE
09/11/2026

MISE À JOUR
09/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. L’unité du récit des dix plaies 2
2. La succession des jugements 3
3. La septième plaie comme étape décisive 4
4. Les avertissements avant les plaies 4
5. Tableau de la structure littéraire des neuf premières plaies 5
6. La progression de la reconnaissance de l'Éternel 5
7. La progression de l'endurcissement de Pharaon 6
8. La destruction progressive des ressources égyptiennes 6
9. La septième plaie et la huitième : une continuité particulière 8
10. La septième plaie et la neuvième : de la tempête aux ténèbres 8
11. La septième plaie et la dixième : du jugement agricole au jugement décisif 9
12. La portée théologique de la progression des jugements 9
13. Les plaies et la mémoire d'Israël 10
14. La progression des plaies et les jugements de l'Apocalypse 10
15. Tableau de synthèse : la place de la septième plaie 11
16. Synthèse générale 11
Lexique 13

1. L’unité du récit des dix plaies

Le récit des plaies s’étend principalement d’Exode 7.14 à Exode 12.30.

Il présente une confrontation progressive entre l’Éternel et Pharaon.

Cette confrontation possède un objectif clairement formulé.

Dans Exode 7.16, Moïse transmet l’ordre divin :

« Laisse aller mon peuple, afin qu’il me serve dans le désert. »

Cette demande revient à plusieurs reprises.

Elle constitue le fil conducteur du récit.

Les plaies manifestent la puissance de Dieu, mais elles ne sont pas de simples démonstrations de force.

Elles accompagnent l’exigence de libérer un peuple maintenu dans la servitude.

Elles révèlent également l’autorité de l’Éternel sur les éléments naturels, les ressources économiques et les puissances humaines.

Enfin, elles conduisent à la reconnaissance de son nom.

Exode 7.5 annonce que les Égyptiens sauront qu’il est l’Éternel.

Exode 9.16 précise que sa puissance doit être manifestée et son nom proclamé sur toute la terre.

La septième plaie appartient pleinement à cette progression.

2. La succession des jugements

Les dix plaies présentent une diversité remarquable.

Elles atteignent successivement les eaux, les animaux, les hommes, les cultures, la lumière et finalement les premiers-nés.

PLAIE	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	MANIFESTATION PRINCIPALE	CONSÉQUENCE DOMINANTE
1. Les eaux changées en sang	Exode 7.14-25	Transformation des eaux du Nil	Atteinte aux ressources en eau et aux poissons
2. Les grenouilles	Exode 8.1-15	Prolifération des grenouilles	Envahissement des espaces de vie
3. Les moustiques ou poux	Exode 8.16-19	Insectes issus de la poussière	Atteinte aux hommes et aux animaux
4. Les mouches	Exode 8.20-32	Invasion d'insectes	Désorganisation du pays
5. La mortalité des troupeaux	Exode 9.1-7	Maladie frappant le bétail	Atteinte aux ressources animales
6. Les ulcères	Exode 9.8-12	Affection touchant les hommes et les animaux	Souffrance physique
7. La grêle mêlée de feu	Exode 9.13-35	Tempête exceptionnelle	Destruction agricole et mortalité parmi les êtres exposés
8. Les sauterelles	Exode 10.1-20	Invasion de sauterelles	Destruction de la végétation restante
9. Les ténèbres	Exode 10.21-29	Obscurité profonde	Paralysie des activités
10. La mort des premiers-nés	Exode 11.1-10 ; Exode 12.29-30	Mort des premiers-nés égyptiens	Jugement décisif précédant la sortie

Cette succession montre une intensification générale des jugements.

Cependant, elle ne signifie pas que chaque plaie serait nécessairement plus meurtrière que la précédente.

La progression concerne principalement la multiplication des manifestations de la puissance divine et l'approche de la délivrance.

3. La septième plaie comme étape décisive

La septième plaie occupe une place particulière dans cette progression.

Son annonce est particulièrement développée.

Exode 9.13-21 présente un long discours adressé à Pharaon.

Dieu y révèle sa souveraineté et explique pourquoi il laisse subsister le souverain.

L'avertissement concerne également les Égyptiens.

Ils sont invités à mettre leurs serviteurs et leurs troupeaux à l'abri.

Cette dimension donne au jugement une portée particulière.

La parole divine annonce la catastrophe tout en indiquant comment certaines de ses conséquences peuvent être évitées.

La septième plaie marque également une étape dans la réaction de Pharaon.

Pour la première fois, le souverain déclare explicitement que l'Éternel est juste et qu'il a péché.

Cependant, cette confession ne produit pas une repentance durable.

La plaie révèle donc simultanément la puissance de Dieu, sa patience et la profondeur de l'endurcissement humain.

4. Les avertissements avant les plaies

Le récit des dix plaies présente différentes modalités d'annonce.

Certaines interventions sont précédées d'un avertissement explicite adressé à Pharaon.

D'autres surviennent sans qu'un nouvel avertissement soit rapporté immédiatement auparavant.

Cette alternance a conduit plusieurs commentateurs à observer une organisation en trois groupes de trois plaies, suivis de la dixième.

Dans cette lecture littéraire, les première, quatrième et septième plaies commencent par une rencontre annoncée avec Pharaon, généralement le matin.

Les deuxième, cinquième et huitième plaies comportent également un avertissement.

Les troisième, sixième et neuvième plaies ne présentent pas de nouvel avertissement comparable.

Cette organisation constitue une observation littéraire utile.

Elle ne doit cependant pas être transformée en affirmation selon laquelle les Égyptiens n'auraient reçu aucune information préalable concernant les jugements non annoncés immédiatement dans le récit.

Le texte permet simplement de constater la présence ou l'absence d'une annonce particulière.

5. Tableau de la structure littéraire des neuf premières plaies

GROUPE	PREMIÈRE PLAIE DU GROUPE	DEUXIÈME PLAIE DU GROUPE	TROISIÈME PLAIE DU GROUPE
Premier	1. Sang : rencontre matinale avec Pharaon	2. Grenouilles : avertissement	3. Moustiques ou poux : pas de nouvel avertissement rapporté
Deuxième	4. Mouches : rencontre matinale avec Pharaon	5. Mortalité des troupeaux : avertissement	6. Ulcères : pas de nouvel avertissement rapporté
Troisième	7. Grêle : rencontre matinale avec Pharaon	8. Sauterelles : avertissement	9. Ténèbres : pas de nouvel avertissement rapporté

Cette structure met en évidence une certaine régularité dans la composition du récit.

La septième plaie ouvre le troisième groupe.

Elle introduit donc la dernière série de trois jugements avant la mort des premiers-nés.

Cette position renforce son importance narrative.

La confrontation entre l'Éternel et Pharaon entre dans une phase particulièrement grave.

6. La progression de la reconnaissance de l'Éternel

L'un des objectifs des plaies consiste à faire connaître l'Éternel.

Cette finalité apparaît à plusieurs reprises.

Exode 7.5 annonce que les Égyptiens sauront qu'il est l'Éternel.

Exode 8.10 souligne qu'il n'y a personne semblable à lui.

Exode 8.22 affirme qu'il est présent au milieu du pays.

Exode 9.14 annonce que Pharaon saura qu'il n'existe personne semblable à Dieu sur toute la terre.

Exode 9.29 précise que la terre appartient à l'Éternel.

Ces déclarations présentent une progression théologique.

La puissance divine n'est pas limitée à Israël.

Elle s'exerce sur l'Égypte et sur l'ensemble de la création.

La septième plaie exprime particulièrement cette dimension universelle.

Le jugement doit conduire Pharaon à reconnaître que la terre appartient à l'Éternel.

Cette affirmation dépasse la question immédiate de la libération des Israélites.

Elle proclame la souveraineté du Créateur sur toutes les nations.

7. La progression de l'endurcissement de Pharaon

Les plaies révèlent également une progression dans l'endurcissement du souverain.

Pharaon refuse initialement de reconnaître l'autorité de l'Éternel.

Il résiste ensuite aux signes accomplis par Moïse et Aaron.

À plusieurs reprises, il demande la cessation d'un jugement et promet certaines concessions.

Cependant, il revient sur ses engagements.

La septième plaie rend cette attitude particulièrement manifeste.

Exode 9.27 rapporte sa confession.

Exode 9.34 rapporte son nouvel endurcissement.

Le contraste est saisissant.

Le souverain reconnaît verbalement sa faute, mais refuse de modifier durablement sa conduite.

Cette situation prépare les réactions rapportées lors des plaies suivantes.

Après les sauterelles, Pharaon demande encore pardon et sollicite l'intercession de Moïse (Exode 10.16-17).

Cependant, il ne libère pas Israël.

Après les ténèbres, il tente d'imposer de nouvelles conditions au départ du peuple (Exode 10.24).

La progression montre ainsi que les jugements successifs révèlent de plus en plus clairement son obstination.

8. La destruction progressive des ressources égyptiennes

Les plaies atteignent plusieurs domaines essentiels de la vie économique.

La première frappe les eaux du Nil.

La cinquième atteint les troupeaux.

La septième détruit certaines cultures et frappe les animaux exposés.

La huitième détruit la végétation restante.

Cette succession possède une cohérence matérielle.

Les ressources du royaume sont progressivement fragilisées.

La septième plaie occupe une position particulièrement importante dans cette évolution.

Elle détruit l'orge et le lin.

Elle endommage les arbres et les plantes.

Cependant, le froment et l'épeautre demeurent provisoirement épargnés.

La huitième plaie intervient ensuite pour détruire ce qui a subsisté.

Exode 10.5 annonce explicitement cette continuité.

Les sauterelles dévoreront ce qui aura échappé à la grêle.

La progression agricole entre les septième et huitième plaies constitue donc une donnée directement établie par le récit.

9. La septième plaie et la huitième : une continuité particulière

La relation entre la grêle et les sauterelles mérite une attention spécifique.

Exode 9.31-32 indique que certaines cultures ont été détruites tandis que d'autres ont été épargnées.

Exode 10.5 annonce que les sauterelles dévoreront les ressources végétales restantes.

Exode 10.15 rapporte l'accomplissement de ce jugement.

Cette succession présente une progression particulièrement cohérente.

La grêle frappe les cultures les plus avancées.

Les sauterelles détruisent ensuite ce qui demeure.

Les deux plaies atteignent donc l'agriculture, mais selon des modalités différentes.

La grêle constitue un phénomène atmosphérique violent.

Les sauterelles représentent une invasion biologique dévastatrice.

Dans les deux cas, le jugement révèle la dépendance du royaume envers la création.

Il manifeste également la souveraineté de Dieu sur des phénomènes naturels distincts.

10. La septième plaie et la neuvième : de la tempête aux ténèbres

La neuvième plaie introduit une nouvelle forme de jugement.

Exode 10.21-23 décrit des ténèbres profondes couvrant l'Égypte pendant trois jours.

Cette intervention se distingue des destructions agricoles précédentes.

Elle atteint directement les conditions de la vie quotidienne.

Le texte indique que les Égyptiens ne se voient pas les uns les autres et ne se lèvent pas de leur place.

Les Israélites, en revanche, bénéficient de la lumière dans leurs habitations.

La correspondance avec la septième plaie concerne principalement la souveraineté divine sur les phénomènes naturels et la distinction entre Israël et l'Égypte.

Dans Exode 9.26, Goshen est épargné par la grêle.

Dans Exode 10.23, les Israélites disposent de la lumière.

Ces deux jugements manifestent que Dieu peut déterminer les limites de son intervention.

Ils préparent également la dernière plaie, qui conduira à la libération du peuple.

11. La septième plaie et la dixième : du jugement agricole au jugement décisif

La dixième plaie possède une gravité particulière.

Elle frappe les premiers-nés égyptiens.

Exode 12.29-30 rapporte la mort des premiers-nés et les lamentations qui s'élèvent dans le pays.

Ce jugement conduit finalement Pharaon à laisser partir Israël.

La septième plaie avait déjà provoqué une confession explicite du souverain.

Cependant, elle n'avait pas entraîné sa soumission durable.

La dixième plaie marque une rupture décisive.

La libération d'Israël devient effective.

Elle s'accompagne de l'institution de la Pâque et de la consécration des premiers-nés.

La progression des plaies conduit donc à un événement fondateur de l'histoire d'Israël.

La septième plaie constitue une étape importante de cette progression, mais elle n'en représente pas l'aboutissement.

12. La portée théologique de la progression des jugements

La succession des plaies révèle plusieurs enseignements.

Elle manifeste d'abord la patience divine.

Pharaon reçoit des avertissements répétés.

Il dispose de plusieurs occasions d'obéir.

Cependant, il persiste dans son refus.

La progression révèle ensuite la justice de Dieu.

Les jugements interviennent dans un contexte d'oppression et de résistance à la parole divine.

Elle manifeste également la souveraineté du Créateur.

Les eaux, les animaux, les phénomènes atmosphériques, les cultures et les conditions de lumière demeurent soumis à son autorité.

Enfin, elle révèle la fidélité de Dieu à ses promesses.

L'objectif final demeure la délivrance d'Israël.

Les plaies ne constituent donc pas une succession arbitraire de catastrophes.

Elles appartiennent à un récit cohérent dans lequel Dieu accomplit son dessein malgré l'opposition humaine.

13. Les plaies et la mémoire d'Israël

Les jugements d'Égypte occupent une place importante dans la mémoire biblique.

Le Psaume 78 rappelle plusieurs plaies afin d'enseigner aux générations suivantes les œuvres de l'Éternel.

Le Psaume 105 évoque également les interventions divines en Égypte.

Ces passages montrent que les plaies ne doivent pas être considérées uniquement comme des événements du passé.

Elles deviennent des témoignages transmis au peuple.

Elles rappellent la puissance de Dieu, sa fidélité à l'alliance et sa capacité à délivrer.

La septième plaie participe à cette mémoire.

Le Psaume 78.47-48 rappelle la destruction provoquée par la grêle.

Le Psaume 105.32-33 évoque la grêle et les flammes de feu.

Ces références confirment l'importance de cet événement dans la tradition biblique.

14. La progression des plaies et les jugements de l'Apocalypse

Le livre de l'Apocalypse reprend plusieurs motifs présents dans les plaies d'Égypte.

Apocalypse 8.7 évoque la grêle et le feu.

Apocalypse 8.8-9 décrit un jugement touchant la mer.

Apocalypse 8.10-11 présente l'atteinte des eaux.

Apocalypse 9.1-11 décrit des sauterelles dans un contexte visionnaire.

Apocalypse 16.3-4 rapporte des jugements touchant la mer et les eaux.

Apocalypse 16.10 évoque les ténèbres.

Apocalypse 16.21 présente une grêle extraordinaire.

Ces correspondances montrent que les plaies d'Égypte constituent un arrière-plan important du langage apocalyptique.

Cependant, les jugements de l'Apocalypse ne reproduisent pas nécessairement les plaies dans leur ordre historique.

Ils possèdent leurs propres contextes, symboles et finalités.

La septième plaie fournit donc un précédent biblique particulièrement significatif.

Elle permet de reconnaître la continuité du langage du jugement divin sans imposer une identité absolue entre les événements.

15. Tableau de synthèse : la place de la septième plaie

ASPECT	AVANT LA SEPTIÈME PLAIE	SEPTIÈME PLAIE	APRÈS LA SEPTIÈME PLAIE
Avertissements	Répétés	Avertissement particulièrement développé	Nouveaux avertissements avant les jugements suivants
Réaction de Pharaon	Refus et concessions provisoires	Confession explicite suivie d'endurcissement	Nouveaux aveux et refus persistants
Ressources agricoles	Déjà affectées indirectement par plusieurs jugements	Destruction de l'orge, du lin et de la végétation exposée	Destruction de la végétation restante par les sauterelles
Protection d'Israël	Distinctions déjà établies	Goshen épargné	Lumière dans les habitations israélites lors de la neuvième plaie
Manifestation divine	Puissance révélée progressivement	Souveraineté proclamée sur toute la terre	Intensification jusqu'au jugement des premiers-nés
Délivrance	Encore refusée	Promesse de Pharaon non tenue	Libération après la dixième plaie

Ce tableau montre que la septième plaie constitue une étape de transition majeure.

Elle reprend plusieurs thèmes déjà présents.

Elle les développe avec une intensité nouvelle.

Elle prépare enfin les jugements qui conduiront à la sortie d'Égypte.

16. Synthèse générale

La septième plaie occupe une place essentielle dans la progression des dix jugements d'Égypte.

Elle ouvre le troisième groupe de trois plaies selon une organisation littéraire fréquemment observée.

Elle présente un avertissement particulièrement développé.

Elle révèle la possibilité offerte à certains Égyptiens de protéger leurs serviteurs et leurs troupeaux.

Elle manifeste la souveraineté divine sur les phénomènes atmosphériques.

Elle frappe les ressources agricoles du royaume.

Elle provoque une confession explicite de Pharaon, suivie d'un nouvel endurcissement.

Enfin, elle prépare directement la huitième plaie, celle des sauterelles.

Cette progression montre que les jugements ne sont pas des événements indépendants.

Ils appartiennent à un ensemble cohérent orienté vers la délivrance d'Israël.

La septième plaie révèle particulièrement la patience de Dieu, la responsabilité humaine et la fragilité des puissances terrestres.

Elle proclame également une vérité fondamentale :

« La terre est à l'Éternel. » - Exode 9.29

Cette déclaration résume la portée théologique de la septième plaie et éclaire l'ensemble des jugements d'Égypte.

L'Éternel demeure souverain sur la création, juste dans ses interventions et fidèle à ses promesses.

La résistance de Pharaon ne peut empêcher l'accomplissement de son dessein.

La délivrance d'Israël se prépare ainsi à travers une succession de jugements qui manifestent progressivement la puissance et la gloire du Dieu de l'alliance.

LEXIQUE

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX204 - Moïse, médiateur et intercesseur : la cessation de la septième plaie et sa portée théologique https://schilo.org/anx204-moise-mediateur-et-intercesseur-la-cessation-de-la-septieme-plaie-et-sa-portee-theologique/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX206 - La septième plaie et la révélation du nom de l’Éternel aux nations https://schilo.org/anx206-la-septieme-plaie-et-la-revelation-du-nom-de-leternel-aux-nations/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx205-la-septieme-plaie-dans-la-progression-des-dix-jugements-degypte/, exportée le 09/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.